

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-06-053

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 20
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 7
Nombre de pouvoir(s) : 7

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le neuf juin deux mille vingt-trois, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 2 juin 2023

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Alain THOLOT, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Christiane CLUZEL, Pierre PASQUIER, Martine CHARLES, Margot SOLVIGNON, Christelle PLUCHAUD, Florence GAVARD, Florence CHEUCLE, René MEASSON, Serge TRIOULEYRE, Odile PHILIPPON, Claude TOUILLOUX, Henri CELLIER, Corinne VERDIER, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Marcelle DJOUHARA, Patrick AIVAZIAN, Stéphane VILLARD, Arnaud DE MAZENOD, Marc COMBETTE, Marie-Pierre SEON, Frédéric PER,

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Marcelle DJOUHARA pouvoir à Martine CHARLES, Patrick AIVAZIAN à Eric LARDON, Stéphane VILLARD à René MEASSON, Arnaud DE MAZENOD à Antoine RODRIGUEZ, Marc COMBETTE à Serge TRIOULEYRE, Marie-Pierre SEON à Florence CHEUCLE, Frédéric PER à Corinne VERDIER.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Alain THOLOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : TARIFS DES SERVICES DU POLE ENFANCE JEUNESSE - MODIFICATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20230609-2023-06-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

Publication : 16/06/2023

Il est exposé au Conseil Municipal que la Caisse d'allocations familiales (Caf) contribue au développement et au fonctionnement des accueils de loisirs déclarés auprès du service départemental de la jeunesse de l'engagement et du sport. Plusieurs critères sont pris en compte, notamment l'accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources à l'aide de la répartition du quotient familial.

Le 1^{er} septembre 2011, la commune de Saint Marcellin en Forez a instauré le système de tranches basées sur le quotient familial.

Tarification du restaurant scolaire

La dernière modification de la tarification du restaurant scolaire date du 19 mai 2022.

Le coût de l'alimentation a augmenté. Cette tendance se poursuit avec l'application de la loi EGALIM qui impose aux collectivités territoriales de servir à partir du 1^{er} janvier 2022, au moins 50% du coût de l'assiette de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

Pour toutes ces raisons, il est proposé d'appliquer une augmentation de 3% aux tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Temps méridien									
Tarifs 2022 - 2023	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Adulte	Repas majoré
	Tarif SMEF	2,70 €	3,04 €	3,25 €	3,59 €	3,75 €	3,92	5,74 €	7,55 €
	Tarif extérieur	3,23 €	3,64 €	3,91 €	4,29 €	4,50 €	4,7		

Temps méridien									
Tarifs 2023 - 2024	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Adulte	Repas majoré
	Tarif SMEF	2,78 €	3,13 €	3,35 €	3,70 €	3,86 €	4,04 €	5,91 €	7,78 €
	Tarif extérieur	3,33 €	3,75 €	4,03 €	4,42 €	4,64 €	4,84 €		

Les tarifs de la pause méridienne comprennent :

- La surveillance et l'animation pendant les deux heures de pause méridienne (40% du prix)
- La fourniture du repas (60% du prix)

Tarification du périscolaire et des Mercre'distractions

La dernière augmentation des tarifs des mercredis et des services périscolaires date de l'année scolaire 2022-2023. Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de 3% pour l'année 2023-2024 pour l'ensemble du service afin de faire face aux charges y afférentes.

Accueil périscolaire													
Tarifs 2022-2023	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h		
	Nouveaux tarifs	2,12 €	0,53 €	2,48 €	0,62 €	2,84 €	0,71 €	3,20 €	0,80 €	3,36 €	0,85 €	3,52 €	0,88 €
	Tarif extérieur	2,52 €	0,63 €	2,96 €	0,74 €	3,44 €	0,86 €	3,80 €	0,95 €	4,04 €	1,01 €	4,20 €	1,05 €
Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure												

Accueil périscolaire													
Tarifs 2023-2024	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h
	Nouveaux tarifs	2,18 €	0,55 €	2,55 €	0,64 €	2,93 €	0,73 €	3,30 €	0,82 €	3,46 €	0,88 €	3,63 €	0,91 €
	Tarif extérieur	2,60 €	0,65 €	3,05 €	0,76 €	3,54 €	0,89 €	3,91 €	0,98 €	4,16 €	1,04 €	4,33 €	1,08 €
Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure												

Mercr'distracton													
Tarifs 2022-2023	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.
	Accueil matin	2,58 €	3,09 €	3,09 €	3,60 €	3,60 €	4,11 €	4,11 €	4,62 €	4,41 €	5,13 €	4,62 €	5,54 €
	Accueil matin + midi	4,08 €	5,10 €	5,99 €	7,07 €	6,70 €	7,83 €	7,53 €	8,71 €	8,02 €	9,45 €	8,35 €	10,02 €
	Accueil midi + après midi	4,08 €	5,10 €	5,99 €	7,07 €	6,70 €	7,83 €	7,53 €	8,71 €	8,02 €	9,45 €	8,35 €	10,02 €
	Accueil après-midi	2,58 €	3,09 €	3,09 €	3,60 €	3,60 €	4,11 €	4,11 €	4,62 €	4,41 €	5,13 €	4,62 €	5,54 €
	Accueil journée	5,00 €	6,12 €	11,82 €	14,18 €	13,27 €	15,92 €	14,89 €	17,86 €	15,82 €	18,98 €	16,45 €	19,75 €
	Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure											

Mercr'distracton													
Tarifs 2023-2024	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.
	Accueil matin	2,66 €	3,18 €	3,18 €	3,71 €	3,71 €	4,23 €	4,23 €	4,76 €	4,54 €	5,28 €	4,76 €	5,71 €
	Accueil matin + midi	4,20 €	5,25 €	6,17 €	7,28 €	6,90 €	8,06 €	7,76 €	8,97 €	8,26 €	9,73 €	8,60 €	10,32 €
	Accueil midi + après midi	4,20 €	5,25 €	6,17 €	7,28 €	6,90 €	8,06 €	7,76 €	8,97 €	8,26 €	9,73 €	8,60 €	10,32 €
	Accueil après-midi	2,66 €	3,18 €	3,18 €	3,71 €	3,71 €	4,23 €	4,23 €	4,76 €	4,54 €	5,28 €	4,76 €	5,71 €
	Accueil journée	5,15 €	6,30 €	12,17 €	14,61 €	13,67 €	16,40 €	15,34 €	18,40 €	16,29 €	19,55 €	16,94 €	20,34 €
	Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure											

Tarification de l'AJM

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de la cotisation annuelle pour l'année 2023-2024 et diminuer la participation financière de la commune de 5 points sur chaque tranche du quotient familial.

AJM								
Tarifs 2022-2023	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Cotisation
		Participation commune	60%	50%	40%	30%	25%	20%
AJM								
Tarifs 2023-2024	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Cotisation
		Participation commune	55%	45%	35%	25%	20%	15%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, décide de :

- D'approuver les tarifs ci-après du service Enfance Jeunesse pour l'année 2023-2024
- Précise que les tarifs de la pause méridienne comprennent la surveillance et l'animation pendant les deux heures de pause méridienne (40% du prix) ainsi que la fourniture du repas (60% du prix)

Temps méridien									
Tarifs 2022 - 2023	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Adulte	Repas majoré
		Tarif SMEF	2,70 €	3,04 €	3,25 €	3,59 €	3,75 €	3,92	5,74 €
	Tarif extérieur	3,23 €	3,64 €	3,91 €	4,29 €	4,50 €	4,7		
Temps méridien									
Tarifs 2023 - 2024	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Adulte	Repas majoré
		Tarif SMEF	2,78 €	3,13 €	3,35 €	3,70 €	3,86 €	4,04 €	5,91 €
	Tarif extérieur	3,33 €	3,75 €	4,03 €	4,42 €	4,64 €	4,84 €		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20230609-2023-06-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

Publication : 16/06/2023

Accueil périscolaire													
Tarifs 2022-2023	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h		
	Nouveaux tarifs	2,12 €	0,53 €	2,48 €	0,62 €	2,84 €	0,71 €	3,20 €	0,80 €	3,36 €	0,85 €	3,52 €	0,88 €
	Tarif extérieur	2,52 €	0,63 €	2,96 €	0,74 €	3,44 €	0,86 €	3,80 €	0,95 €	4,04 €	1,01 €	4,20 €	1,05 €
	Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure											

Accueil périscolaire													
Tarifs 2023-2024	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h	1h	1/4h
	Nouveaux tarifs	2,18 €	0,55 €	2,55 €	0,64 €	2,93 €	0,73 €	3,30 €	0,82 €	3,46 €	0,88 €	3,63 €	0,91 €
	Tarif extérieur	2,60 €	0,65 €	3,05 €	0,76 €	3,54 €	0,89 €	3,91 €	0,98 €	4,16 €	1,04 €	4,33 €	1,08 €
	Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure											

Mercr'distraktion													
Tarifs 2022-2023	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.
	Accueil matin	2,58 €	3,09 €	3,09 €	3,60 €	3,60 €	4,11 €	4,11 €	4,62 €	4,41 €	5,13 €	4,62 €	5,54 €
	Accueil matin + midi	4,08 €	5,10 €	5,99 €	7,07 €	6,70 €	7,83 €	7,53 €	8,71 €	8,02 €	9,45 €	8,35 €	10,02 €
	Accueil midi + après midi	4,08 €	5,10 €	5,99 €	7,07 €	6,70 €	7,83 €	7,53 €	8,71 €	8,02 €	9,45 €	8,35 €	10,02 €
	Accueil après-midi	2,58 €	3,09 €	3,09 €	3,60 €	3,60 €	4,11 €	4,11 €	4,62 €	4,41 €	5,13 €	4,62 €	5,54 €
	Accueil journée	5,00 €	6,12 €	11,82 €	14,18 €	13,27 €	15,92 €	14,89 €	17,86 €	15,82 €	18,98 €	16,45 €	19,75 €
	Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure											

Mercr'distraktion													
Tarifs 2023-2024	Quotient familial	<500		501 à 700		701 à 1000		1001 à 1300		1301 à 1500		>1500	
	Prix	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.	SMEF	EXT.
	Accueil matin	2,66 €	3,18 €	3,18 €	3,71 €	3,71 €	4,23 €	4,23 €	4,76 €	4,54 €	5,28 €	4,76 €	5,71 €
	Accueil matin + midi	4,20 €	5,25 €	6,17 €	7,28 €	6,90 €	8,06 €	7,76 €	8,97 €	8,26 €	9,73 €	8,60 €	10,32 €
	Accueil midi + après midi	4,20 €	5,25 €	6,17 €	7,28 €	6,90 €	8,06 €	7,76 €	8,97 €	8,26 €	9,73 €	8,60 €	10,32 €
	Accueil après-midi	2,66 €	3,18 €	3,18 €	3,71 €	3,71 €	4,23 €	4,23 €	4,76 €	4,54 €	5,28 €	4,76 €	5,71 €
	Accueil journée	5,15 €	6,30 €	12,17 €	14,61 €	13,67 €	16,40 €	15,34 €	18,40 €	16,29 €	19,55 €	16,94 €	20,34 €
	Goûter	Le prix du goûter facturé 1/4 d'heure											

AJM								
Tarifs 2022-2023	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Cotisation
		Participation commune	60%	50%	40%	30%	25%	20%
AJM								
Tarifs 2023-2024	Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501	Cotisation
		Participation commune	55%	45%	35%	25%	20%	15%

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 12 JUIN 2023

Le Maire,
Eric LARDON



Le Secrétaire de séance
Alain THOLOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20230609-2023-06-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

Publication : 16/06/2023